



Compte rendu de la réunion du 16 avril 2019

Thèmes du jour

- Débriefing de la visite à Saillans
- Préparation Jardinons Mallemort
- Lancement de la rédaction d'une « Charte de la participation des habitants »

Participants : 10 personnes présentes (Anne, Nicole, Yves, Jean-Claude, Francine, Daniel, Denise, André, Muriel, Thierry)

Visite à Saillans

Samedi 13 avril, la commune de Saillans dans la Drôme organisait une journée de rencontres afin de présenter l'expérience de démocratie participative qu'elle mène depuis 2014. Contrairement à ce qui se passe dans la plupart de nos communes, les élus de Saillans ne sont pas là pour imposer leurs propres choix et leurs propres décisions, mais bien au contraire pour faire émerger les attentes des habitants et les faire aboutir sous forme de projets collectifs. Les élus de Saillans se voient beaucoup moins en « décideurs » qu'en « animateurs du débat public » et du processus de codécision avec les habitants.

Dans ce cadre, la qualité du débat public et la transparence du processus de décision garantissent le respect de l'intérêt général et des priorités collectives.

Muriel, Jean-Claude et Thierry ont participé à ces rencontres : voir le [compte rendu](#) de Muriel sur le site.

Jardinons Mallemort

En même temps que l'annulation par la Mairie de la réunion de concertation du 2 avril, il nous a été annoncé que la commune ne nous apporterait aucune aide pour l'opération Jardinons Mallemort prévue le 27 avril prochain.

Compte tenu des attentes dans le village et de l'intérêt de rénover certains pots, nous avons tout de même proposé de maintenir cette animation. Nous fournirons nous-mêmes l'ensemble des plants et nous ne solliciterons pas l'aide des services techniques. Une demande d'arrêt municipal a été faite pour libérer la placette sous la Place du Paty (en haut de la rue Fernand Pauriol) le 27 avril.

Pour la préparation de cette animation :

- **Nous sommes preneurs de plants à récupérer dans les jardins.** Faire offre à Thierry, platonthierry@yahoo.fr
- Les pépinières Peretti nous donnerons des pots. Nous en avons demandé une dizaine (petite séance de peinture à prévoir).
- Nous achèterons des plants à l'ESAT Ateliers du Luberon à Cavaillon.
- La terre sera récupérée au carrefour de Mille Bouquet (Thierry + Daniel). Jean-Claude prêtera sa remorque
- Atelier enfants : le matériel pour les semis est prêt. Atelier dessin à préparer (Francine).
- Prévoir un pique-nique partagé

Charte de la participation des habitants

Le besoin de mieux associer les citoyens aux décisions de la cité au travers d'un débat public plus ouvert apparaît de plus en plus comme une nécessité. Cette attente à tous niveaux d'une véritable démocratie participative est clairement ressortie des réunions tenues dans le cadre du Grand débat National : « Après ce grand débat rien ne devrait être comme avant... »

A ce titre, les élections municipales de 2020 vont être l'occasion de faire un bilan des avancées et retards observés dans ce domaine. Ce sera également l'occasion de rappeler aux futurs candidats les valeurs et principes sur lesquels doivent se fonder une gouvernance participative sincère et ouverte à tous sans exclusive. Dans ce cadre, La Parole aux Citoyens propose la rédaction collective d'une Charte de la participation des habitants. Ce document se propose de formaliser l'engagement personnel des candidats qui le souhaiteront à respecter strictement un certain nombre de principes.

Pour cette première séance de réflexion sur ce sujet, Thierry propose de faire un diagnostic de la gouvernance communale sous forme de points positifs ou négatifs (méthode des petits papiers, voir photos ci-après). La rédaction de la charte pourra s'appuyer sur ce diagnostic dont voici une tentative de synthèse :

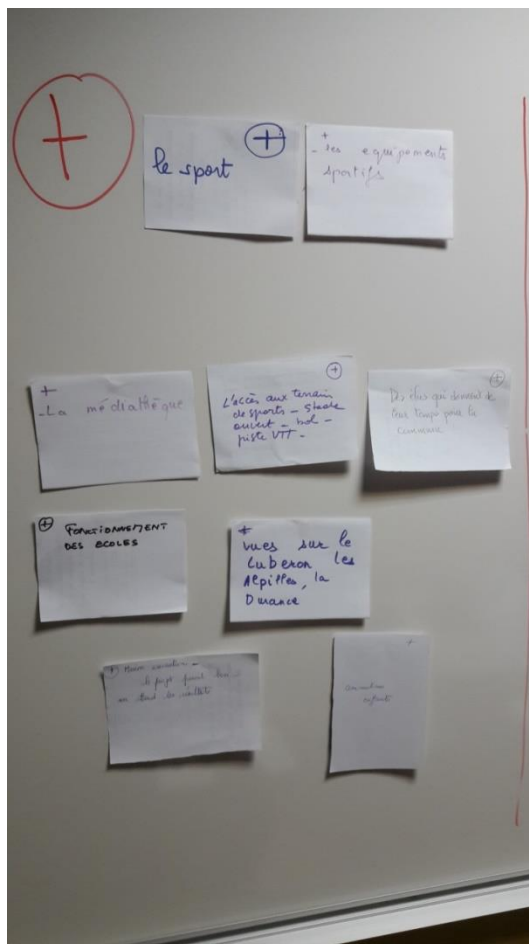
Points positifs

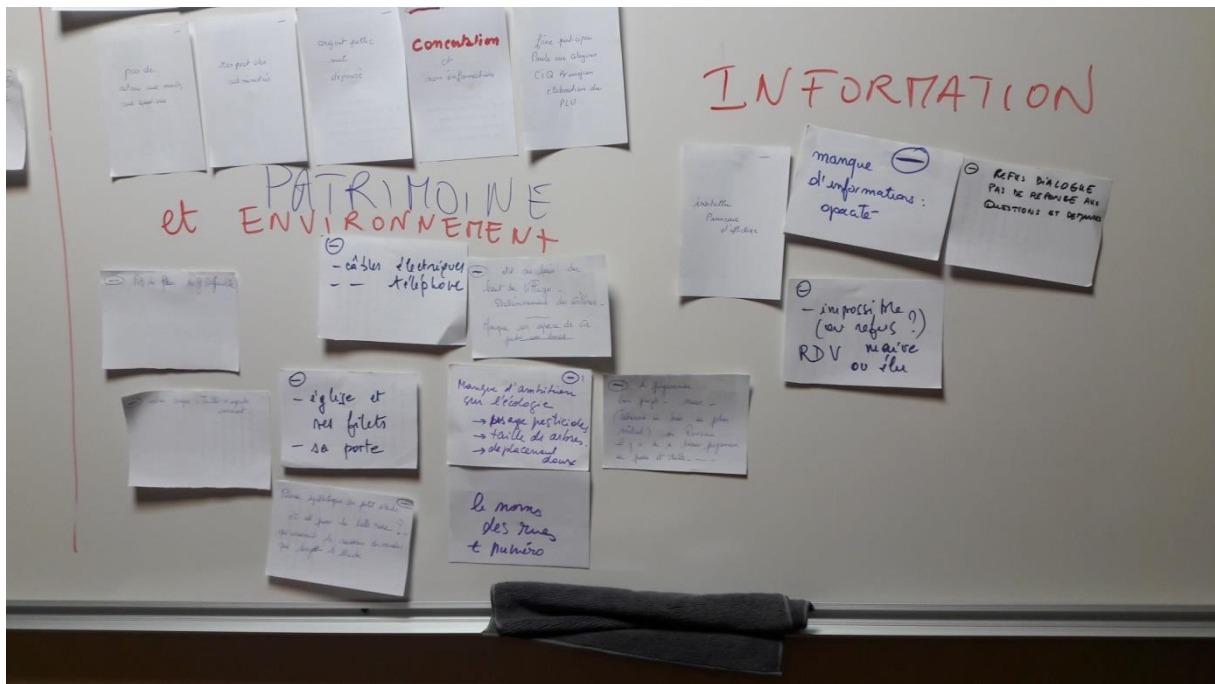
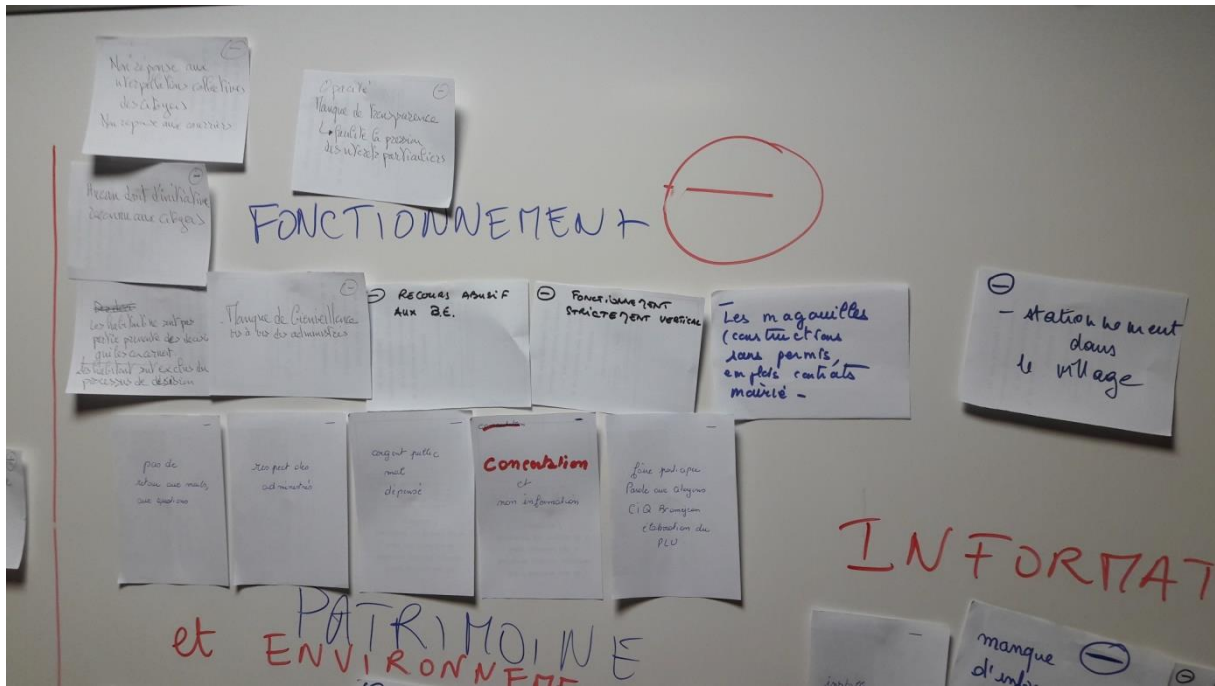
- Des élus qui donnent de leur temps pour la commune
- Des démarches participatives qui commencent à voir le jour: place du bicentenaire, fleurissement rue F. Pauriol,...
- Des actions de concertation positives pour le sport, les écoles, la maison des associations. *Les démarches de concertations positives concernant le sport, les écoles ou la maison des associations sont sans doute facilitées par l'existence de corps constitués (parents d'élèves professeurs des écoles, associations) et d'instances de concertation (conseil d'école, partage d'équipements public).*

Points à améliorer

- Exclusion des citoyens des choix les plus fondamentaux de la commune : priorités budgétaires, urbanisme, environnement,...
- Opacité et absence totale de débat public préalable sur certaines décisions : Chemin des Estrayas, parc solaire du Piboulon, modification n°1 du PLU, serre photovoltaïque...
Le débat public préalable et la transparence sont favorables à une meilleure prise en compte de l'intérêt général et de l'utilité publique, tandis que l'opacité et l'entre soi facilitent la pression des intérêts privés
- Nécessité pour être entendu de s'adresser directement au Préfet, à la Métropole, aux aménageurs eux-mêmes, ou au tribunal administratif, plutôt qu'à nos propres élus (projet de logements rue Mistral, PLU, Parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge, Parc solaire du Piboulon,...)
- Aucun droit d'initiative accordé aux citoyens (refus d'un budget participatif, refus des propositions faites par l'association La Parole aux Citoyens)
- Absence de bienveillance vis-à-vis des « administrés ». Sentiment d'être méprisés ressenti par beaucoup d'administrés qui n'arrivent pas à avoir de rendez-vous, ou n'obtiennent aucune réponse à leurs courriers ou demandes
- Manque d'ambition concernant la transition écologique, la préservation du patrimoine, l'amélioration du cadre de vie dans le vieux village

La réflexion reste à poursuivre afin d'intégrer ces éléments de diagnostic dans une proposition de charte. La [charte de Saillans](#) a été lue à titre d'exemple et pourra nous inspirer. Mais dans un premier temps nous envisageons plutôt une charte axée sur les valeurs (respect des lois, transparence, ouverture, droit au débat public, droit d'initiative et droit de proposition des citoyens,...). Cette charte pourra ensuite être complétée par des propositions pratiques plus concrètes (proposition de règlement du conseil municipal,...)





Mallemort le 22 avril 2019